Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession heritage

Par Dingran

Le fait que je désigne un notaire pour la succession de ma mère décédée implique t il le fait que j'accepte cette succession?
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Non, ce n'est pas obligatoire. Vous pouvez même le saisir pour enregistrer votre renonciation.